

Le lundi 13 février deux mille douze, à 18 H 30, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 02 février 2012.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme Béatrice JANQUIN, Mr Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour et donne la présidence à Monsieur Louis KALTENBACH.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

DE LA COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

202 896.36 €

RECETTES :

246 255.08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

60 512.88 €

RECETTES :

101 938.53 €

Report section fonctionnement

68 301.71 €

Report section

investissement 70 638.87 €

TOTAL = 334 048.11 €

= 416 495.32 €

RESULTAT CUMULE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

202 896.36 €

314 556.79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

131 151.75 €

101 938.53 €

TOTAL CUMULE = 334 048.11 €

= 416 495.32 €

Affectation du résultat

Après une présentation plus détaillée du fonctionnement et de l'investissement réalisés, Monsieur Louis KALTENBACH, 1^{er} Adjoint et Président de séance, soumet ces comptes au vote de l'Assemblée.

A l'unanimité des présents, celle-ci s'est prononcée favorablement.

- Voté à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :

au compte 1068 **29 213.22 €** et au compte 002(excédent de fonctionnement reporté) **82 447.21 €**

- Voté à l'unanimité.

Le compte de gestion de Monsieur le Trésorier est en concordance avec le compte administratif. Par conséquent l'Assemblée l'a approuvé.

Monsieur le Maire reprend la présidence et passe à l'ordre du jour :

Réflexions sur investissements et travaux 2012.

Le goudronnage des routes rue du château d'eau jusqu'au hameau du Tap-Cul est proposé, ainsi qu'un élargissement de la route au niveau du château d'eau. Des devis seront faits auprès de diverses entreprises.

En 2013 une étude sera faite pour le « lotissement du Cap » afin de rénover celui-ci, notamment les trottoirs ainsi que l'aménagement de parking supplémentaire.

Une étude pour un trottoir entre le moulin et l'entrée du village

- Des enfouissements de réseaux sont prévus dans le cadre de l'OGS, mais nous ne voyons rien venir.

- Une fuite au plafond de l'école nécessite des réparations prochaines au niveau de l'isolation.

- 2 tables de pique-nique supplémentaires sont à racheter.

- Le tracteur tondeuse qui a 9 ans nécessite de grosses réparations. Une réflexion est faite pour savoir si on répare celui-ci ou si nous rachetons un autre tracteur tondeuse.

Eventuellement un broyeur d'accotement serait proposé afin de soulager les gros travaux de tonte lors de la coupe du terrain de football.

- Nous sommes toujours dans l'attente concernant le terrain de Mr et Mme VIEILLARD près de l'école.

La prochaine réunion du PLU aura lieu le 12/03/2012.

L'assemblée a émis un avis favorable concernant le maintien des emplacements réservés de me mettre en emplacement réservé, à savoir :

- le terrain à côté de l'école
- la bande de terrain le long de la RD 243
- Ramsault
- Rue du Château d'eau
- Le Moulin

Droit de place de la friterie pour l'année 2012

Madame CIRE Marie-Madeleine réédite sa demande concernant la location de l'emplacement de la friterie pour l'année 2012.

Sous réserve de la rénovation de la caravane, déjà demandée l'année dernière, l'assemblée donnera son accord.

Le montant de la location cette année est fixé à : 575 €.

l'Association ART2CAPS

Madame Arlette BOURDON prend cette année la place de Madame Brigitte DUBOIS. En compagnie de Fabrice BOURDON, ils proposent la présence d'un marché estival pour les mois de juin, juillet et août sur la place du village. Etant donné le nombre de touristes occupant la place du village pour se stationner durant cette période, l'emplacement de ce marché serait plus judicieux rue de la mer.

Monsieur Bruno FLAMENT, Président du comité des Fêtes, propose d'intégrer ces derniers dans le comité des Fêtes.

Passage des 4 jours de Dunkerque

Le vendredi 04 mai 2012, la course des « 4 jours de dunkerque » passera dans notre village.

Les coureurs passeront à 15h39

Les routes menant au village seront bloquées pendant 1 heure.

L'organisation nous sollicite de l'attribution d'une coupe et d'un signaleur.

Une buvette du comité des Fêtes siègera en haut du cran d'Escalles afin d'assurer le rafraîchissement des spectateurs durant la course.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 20 H 30.